

Ce Journal paraît les Dimanches, Mercredis et Vendredis.

On s'abonne :

A LYON, rue St-Bonnet, n° 1, au 1er, chez M. REGNIER; A LA CROIX-ROUSSE, rue du Ward, 5; A PARIS, à l'Office-Correspondance de LIZOLIVET et Co, place de la Bourse; A MARSEILLE, chez M. E. MARTIN, licencié en droit, rue Sibie, 24, A; Et chez tous les Directeurs des postes et des messageries. Tous les articles, ayant un but d'intérêt public, sont insérés gratuitement, quand ils seront revêtus de signatures connues. Les lettres et envois non affranchis seront rigoureusement refusés.

L'AVENIR,

Journal du Progrès Social.

EMANCIPATION DES PEUPLES PAR L'ORGANISATION DU TRAVAIL.

PRIS de l'abonnement.

POUR LE DÉPARTEMENT DU RHÔNE : Un an, 32 fr. Six mois, 16 fr. Trois mois, 8 fr.

EN DEHORS DU DÉPARTEMENT : 1 franc de plus par trimestre.

Un numéro, 25 centimes. Annonces, 25 c. la ligne. Réclames, 50 c. id.

Le numéro du dimanche étant plus spécialement consacré aux intérêts de l'industrie et de la fabrique lyonnaise, il en est fait un tirage supplémentaire auquel on peut s'abonner séparément. Prix de l'abonnement : Un an, 17 fr. - Six mois, 6 fr. - Trois mois, 3 fr.

LYON, le 17 décembre 1846.

TENDANCE DES ESPRITS.—DEVOIRS DE LA PRESSE.

Depuis quelques années, et c'est le résultat presque inévitable de la paix, un fait remarquable se manifeste. — Ce fait, c'est la tendance générale des esprits à se préoccuper exclusivement du moment présent, de la position actuelle, des intérêts matériels. Cette tendance est tellement forte, énergique, entraînée, que les conservateurs eux-mêmes en ont subi l'influence, et que forcés de reconnaître l'impulsion irrésistible qu'elle imprime à la sphère politique, ils n'ont rien trouvé de mieux que d'arborer le drapeau du progrès, de se fractionner et de réunir la jeune génération des députés sous le titre de conservateurs progressionnistes. Mais cette velléité de progression sincère au fond, parce qu'il est évident pour tous, aujourd'hui, que la société a besoin d'améliorations, sera fatale aux intérêts sociaux parce que, timides par leur nature, les conservateurs entraveront le progrès plus qu'ils ne le favoriseront. Nous avons dit que les conservateurs sont timides, et nous avons besoin d'expliquer notre pensée. Ce n'est pas seulement parce qu'ils sont dominés par l'égoïsme, par leurs intérêts particuliers qui les lient d'une manière étroite à la propriété, aux jouissances de toute espèce qu'ils doivent à leur haute position de fortune, c'est encore parce que la forme elle-même de notre gouvernement inspire cette timidité, énerve l'homme énergique par la crainte des dangers et des périls qu'il peut plonger le pays, et brise les volontés les plus fermes par les votes d'une majorité dont l'instabilité s'effrite continuellement, détruit à chaque instant les entreprises d'une individualité généreuse.

Le gouvernement représentatif est pour la France un système en opposition presque continuelle avec le caractère national, avec le génie français. Il n'est pas au monde, et nous pouvons le dire avec orgueil, il n'est pas de peuple qui s'enthousiasme plus facilement, qui ait un goût plus prononcé pour les grandes choses; il n'en est pas qui puisse lutter avec le peuple français pour la hardiesse des entreprises, pour la rapidité de résolution, pour les conceptions audacieuses; les guerres de l'empire, les actions d'éclat qui ont illustré nos armées, sont autant de preuves de notre opinion à cet égard. Eh bien! à qui est dévolu dans le système représentatif, la direction des affaires de ce peuple généreux jusqu'à l'oubli de ses intérêts personnels, hardi jusqu'à la témérité, audacieux jusqu'au trépas? le pouvoir est aux mains d'une bourgeoisie jadis démocratique, amolli aujourd'hui par les délices de Capoue, abâtardie par l'excès des richesses, affaissée sous le poids des pouilles opimes; d'une aristocratie d'argent, arrivée au pouvoir sans préparation aucune à la vie politique,

dont la vie privée réclame la nullité avant l'expiration d'un mandat triennal; d'une représentation non rétribuée par ceux de qui elle tient ses pouvoirs, qui arrive à Paris avide d'emplois et d'honneurs, et qui, pour satisfaire à ses insatiables desirs d'ambition, subit la volonté de ceux qui, plus avancés, gravitent autour d'un pouvoir qui les éblouit.

Evidemment de tels hommes ne sont susceptibles d'aucune grande conception, ne peuvent oser de grandes choses, ne peuvent songer à l'exécution de grandes et nobles entreprises. Les éléments essentiels leur manquent complètement; leur instabilité comprime et tue toute idée grandiose. L'expérience des affaires les empêche de concevoir et de comprendre. La persévérance indispensable à l'application et à l'exécution, est impossible à toute réunion qui n'a pas la certitude d'une volonté perpétuelle. Ce qui fait la force de l'Angleterre, c'est la prédominance d'un principe constant; c'est la base invariable sur laquelle repose le pouvoir gouvernemental. En France, au contraire, la mobilité qui préside au choix des hommes appelés à concourir à la direction des affaires, le court espace de temps qu'ils ont à y concourir, nous condamne d'une manière invincible au médiocre. Aussi, ne cesserons-nous de réclamer les réformes politiques et l'avènement des capacités et de l'intelligence, conditions indispensables selon nous aux améliorations que réclame impérieusement l'état de la société.

C'est au milieu de ces tendances si marquées, à occuper de l'amélioration, de la régénération sociale, que le devoir de la presse, qui est le pivot de l'opposition grandit et prend une importance incalculable. Elle ne faut pas se faire illusion sur les intentions de cette fraction de conservateurs qui prend orgueilleusement le titre de progressionnistes. — Le progrès les effraie, quoiqu'ils en éprouvent le désir, et s'ils en arborent le drapeau, c'est pour en arrêter la marche, c'est pour poser les bornes qu'ils ne veulent pas dépasser. Arrière donc! phalange décevante; arrière! et que ceux qui, depuis dix ans, combattent pour l'humanité, s'apprêtent à remonter encore sur la brèche.

Dans quelques jours, la chambre des députés doit s'assembler. La France se préoccupe vivement de l'attitude que prendront ses nouveaux représentants. Ils sont appelés à discuter des questions d'un grand intérêt. Cracovie, l'Algérie, la réforme postale, la conversion, l'organisation du travail, la caisse de retraite pour les invalides de l'industrie, les chemins de fer, les impôts et bien des projets vont donner aux travaux de cette session une animation toute particulière et insolite. La lutte sera belle à soutenir, le rôle de la presse et de l'opposition sera magnifique, mais il faut que chacun soit à son poste et se prête un appui mutuel. L'intérêt général exige que les générations nouvelles prennent part à l'activité de la vie politique par pur augmenter le bien-être de la vie sociale. Il faut

done que le sentiment de la réalité, que l'indispensabilité des améliorations matérielles, que la pratique sociale pénètrent de plus en plus dans les esprits, deviennent d'une application plus immédiate; que chacun apporte le concours de son travail et de son intelligence.

La presse surtout doit se dévouer sans réserve. Elle aura toujours des conseils utiles à donner aux gouvernants comme aux gouvernés; sa sollicitude doit toujours veiller sur l'exercice des droits des uns, sur l'accomplissement des devoirs des autres. Mais pour que sa voix soit entendue, pour que ses conseils soient suivis, que son action soit forte, son influence puissante, il faut reconnaître les progrès accomplis, quel qu'en soit le point de départ; il faut que la bonne foi préside à ses discussions; il faut que la vérité dicte ses paroles, qu'elle loue avec sincérité les actes bons en eux-mêmes: les actes du pouvoir laisseront encore une place assez large à la critique.

La critique, pour avoir de l'influence, doit être en rapport avec les besoins de l'époque; il faut qu'elle trouve de la sympathie dans le cœur des hommes jeunes; qu'elle occupe leurs pensées et leur imagination. A ces conditions, les journaux et les écrivains exerceront une influence salutaire sur les affaires du pays. — L'opposition est dans la charte, elle est dans la nature, elle est une nécessité de l'époque. Qu'elle adopte une marche nettement tracée, franchement suivie, et bientôt elle aura conquis la majorité et la puissance.

Correspondance particulière. Paris le 14 décembre.

On a beaucoup parlé il y a quinze jours de la probabilité d'un changement de ministère. La situation de M. Guizot ne paraît pas plus tenable. Après la suppression de la république cracovienne, M. Guizot avait inspiré à ses journaux un ton de fermeté et de hauteur tout à fait inusité. Il ne parlait de rien moins que de relever les fortifications d'Huningue et de profiter de cette circonstance pour délier la France des traités de 1815. La nation entière avait été comme électrisée par le langage des Débats, de l'Époque et même de la Presse qui avait paru oublier dans cette occasion sa théorie d'alliance continentale. M. Guizot, dit-on, manifestait réellement l'intention de suivre la même ligne de conduite dans ses rapports diplomatiques avec les puissances du Nord, et il avait composé en conséquence une protestation énergique qui devait être adressée aux trois cours impériatrices. Mais la cour des Tuileries fut effrayée des conséquences de cette velléité de M. Guizot. On appela M. le comte Molé en conseil particulier, et cet homme d'état désapprouva complètement la protestation préparée par le ministre. La majorité des collègues de M. Guizot se déclara pour les modifications conseillées par M. Molé et approuvées par un grand personnage. Ce fut alors que l'on parla de la retraite de M. Guizot. Sa

PRODIGES DE L'AVENIR.

Quand l'automne attire vers son cortège de couchiques et ses draperies de feuilles mortes, avec ses nuages bifarés et fantastiques, avec ses vents qui bruissent dans les ramures comme des glas funèbres, on ne peut se défendre d'un envahissement de tristesse indéfinissable, qui appelle des larmes dans les yeux.

Mais si, tout à coup, une fleur aimée se dresse au milieu de ce deuil de l'âme, et que cette fleur rappelle à votre souvenir des promenades ravissantes à travers les sentiers bordés de haies de houx, de troènes et de berberis, une illusion bien douce vous ramène aux lieux où vous avez respiré les parfums suaves du printemps. Il vous semble voir encore les lépidoptères aériens voltiger sur les buissons, étalant au soleil d'été leurs robes de gaze, semées de perles et de pierreries. Un bien-être mystérieux vous inonde de toutes parts. Vous jouissez, au coin de l'âtre, de la poésie des moissons, des bélements de la bergerie, des harmonies de la solitude. Un monde intuitif se meut à vos regards, déroulant pour vous seul la magie de sa ceinture, toute émaillée d'or, de rubis, de saphirs, d'émeraudes et de diamants. On dirait que du présent aride une fée bienfaisante évoque et fait jaillir des milliers de rêves et des générations de souvenirs. Tel a été notre saisissement à la réception du livre de *Bleuets*. Le nom de cette fleur charmante, que nous avons tant de fois cueillie dans les champs de blés, a rouvert pour nous le domaine des fictions. Ensevelie sous un drap de neige, la nature a repris un instant ses habits de fête, et les brises messagères ont soufflé sur nous des songes de bonheur.

Aussi, est-ce avec un avide empressement que nous avons ouvert et dévoré ce livre. Quoique M. Desrosiers nous eût habitués à un luxe typographique qui fait le désespoir des presses parisiennes, aucun ouvrage encore n'avait offert à notre admiration ce somptueux éclat, cette harmonieuse disposition qui fait de ce volume un joyau de l'art. Des gravures d'un fini suave, dues au burin anglais, enrichissent cette mosaïque chatoyante où tant d'auteurs recommandables ont groupé le tribut de leurs talents.

Quelque sobre que nous voulions être de citations, nous ne pouvons résister au désir de révéler à nos lecteurs deux ou trois fragments de ces poésies où l'éclat du rythme s'allie à une admirable fraîcheur de pensées.

LA GRISETTE.

Bonjour, la belle enfant si vive et si rosée,
Bijou du peuple. Allons-fais gazouiller ta voix;
Fauvette des greniers, auprès du ciel posée,
J'aime à te voir, penchée à ta simple croisée,
Vierge de Raphaël, dans un cadre de bois!

Sous les toits, ô ma toute belle,
Tu niches comme l'hirondelle.
Svelte fille aux souris flatteurs, si
Aux prunelles illuminées,
Comme les fleurs des Pyrénées,
Tu ne vis que sur les hauteurs.

Dans ta chambre aux murs blancs et nus, point de richesse,
Mais un joyeux soleil qui dore tes lambris,
Un tout petit miroir qui t'appelle sans cesse:
Ce miroir là vaut bien des glaces de duchesse;
C'est un humble ruisseau qui reflète un beau lis.

Ta fenêtre est comme étoilée
De jacinthe et de giroflée;
Tout auprès, disant ta chanson,
Tu travailles avec courage;
J'entends mon oiseau qui ramage,
Caché derrière le buisson.

Ma petite princesse à la robe de toile,
Le passant t'aperçoit rayonnant près des toits;
Il te voit tout en haut briller comme une étoile;
Mais que ton doux éclat sous la pudeur se voile,
Car si l'étoile brille elle tombe parfois.

Dès l'aube, active jeune fille,
Tu chantes en tirant l'aiguille,
C'est le jour, se dit-on surpris,
L'ouvrier comme le poète,
Reprend sa tâche: la grisette
Est l'allouette de Paris!

Le dimanche est ton jour de parure splendide:
Pour une grande dame on te prend quelquefois.
Quand, toute la semaine, on te vit chrysalide,
Dans des habits nouveaux tu pars folle et rapide,
Et, papillon coquet, tu voles dans nos bois!

Oh! fuis ces bals! le vice y darde son poison,
Y rampe sous les pieds, siffle dans la chanson;
Et la pudeur s'en va comme un voile qui tombe.
Retourne à la mansarde où l'on te voit briller,
Sois chaste, et si l'on monte à ton haut colombier,
Que l'on trouve en entrant une blanche colombe.

Fais les amants dorés, leurs bijoux radieux;
Ne porte de brillants qu'au fond de tes beaux yeux.
Travaille; le travail est l'ange qui te garde,
Préfère un époux simple à quelque vil trésor,
Un cœur tout plein d'amour à des coffres pleins d'or,
Au déshonneur titré l'honneur dans la mansarde.

Riche de ses deux bras, de ses travaux hardis,
Un ouvrier t'a dit:
Moi, brusque enfant du peuple, auprès de vous je tremble,
Mon teint bronzé rougit. Votre escalier me semble
L'échelle de Jacob qui mène au paradis.

position était en ce moment tout-à-fait pareille à celle de M. Thiers en 1840. Mais il ne voulait pas sans doute que l'on put poursuivre la comparaison plus loin, car au lieu de quitter le pouvoir, plutôt que d'abandonner son opinion, il se décida à accepter les modifications imposées et à donner à sa note diplomatique le titre de dépêche au lieu d'en faire une protestation. De cette manière M. Guizot a conservé provisoirement son portefeuille. Mais il nous paraît douteux que sa conduite soit approuvée par la majorité de la chambre des députés. Quelque dévouée qu'elle soit au parti conservateur, elle ne verra pas sans doute sans indignation le rôle honteux que le ministre a consenti à faire jouer à la France malgré ses propres convictions et en vue seulement de conserver sa position ministérielle.

— Des lettres particulières de Madrid portent qu'il est de nouveau question de faire revenir Narvaez au pouvoir, et que c'est probablement à son profit que se terminera la crise ministérielle actuelle.

— Le roi et la reine des Belges sont attendus mercredi à Paris où ils doivent rester une huitaine de jours.

— Un journal allemand rapporte comme un bruit, que le cabinet russe aurait offert au prince Wasa la succession du roi Othon à laquelle, on le sait, le prince Luitpold de Bavière a renoncé en raison de la situation déplorable où se trouve la Grèce. Le cabinet russe placerait ainsi un monarque dévoué et reconnaissant sur le trône de la Grèce; il s'assurerait la reconnaissance du gouvernement suédois qu'il délivrerait d'un prétendant, et finalement ne serait plus obligé de payer une rente au prince Wasa, fils de l'ex-roi de Suède. Quelques personnes prétendent même que le roi Othon n'attendait que la décision du prince Wasa pour déposer la couronne.

— On annonce que les trois puissances signataires du traité d'incorporation de Cracovie, ont tenu entre elles, à Vienne, une conférence ouverte, et que cette assemblée doit examiner toutes les notes et explications qui seront adressées à l'Autriche au sujet de cette question, et y faire une réponse collective.

— Il paraît certain que le colonel Cognord avait entre les mains, au moment où il a été remis aux autorités françaises, deux lettres d'Abd-el-Kader, l'une pour le maréchal Bugeaud et l'autre pour le roi des Français. C'est probablement ce qui a donné lieu au bruit répandu de la soumission de l'émir.

— Depuis que l'ambassadeur de Turquie a adressé à M. Guizot une protestation au sujet de la manière officielle dont le bey de Tunis avait été admis à la cour des Tuileries, il ne s'est plus présenté dans les salons du ministère des affaires étrangères.

— L'amiral Baudouin, préfet maritime de Toulon, a obtenu un congé de trois mois qu'il doit aller passer en Italie.

Paris, 15 décembre 1846.

Une lettre particulière de Londres publie quelques détails fort curieux sur les antécédents diplomatiques de la suppression de la république de Cracovie. Les trois puissances du Nord, conclurent, dès 1835, le fameux traité de Munchen-Graetz, qui contenait une stipulation secrète, prévoyant un en-cas où la république de Cracovie, si elle devenait de nouveau un foyer de projets révolutionnaires et propagandistes, serait supprimée sans consultation préalable des autres puissances, et sur l'accord seulement des trois puissances dites protectrices de Cracovie.

Bien qu'aucun ambassadeur français n'eut accès aux conférences personnelles des trois souverains de Russie, de Prusse et d'Autriche à Munchen-Graetz, un personnage diplomatique qui a servi avec dextérité les intréjets de la dynastie d'Orléans dans le nord de l'Europe, parvint à obtenir d'un personnage politique de Berlin la copie exacte du traité y compris les stipulations secrètes.

Expédié à Paris, ce traité donna naissance à plusieurs lettres autographes qui furent envoyées de Paris à Vienne, au prince de Metternich, et à Berlin au feu roi de Prusse. On réclamait une conférence avec les puissances du Nord.

Ainsi, la question polonaise et celle de Cracovie étaient, en 1835, déjà résolue, et les puissances du Nord ne craignaient aucune opposition réelle de ce côté.

Survinrent au commencement de 1846 les mouvements insurrectionnels sur les divers points de la Pologne.

Ces tentatives étouffées par la force armée des trois puissances, la Russie exigea, en vertu des engagements pris par l'Autriche et la Prusse en 1835 dans le traité de Munchen-Graetz, la suppression de Cracovie, abandonnant à ces deux puissances

le soin de s'arranger pour régler cette affaire. La Russie insistait. La Prusse et l'Autriche hésitaient. La Russie allait même jusqu'à déclarer vouloir prendre possession de Cracovie, si les deux puissances ne prenaient pas un parti décisif.

La Prusse aimait mieux que ce fut l'Autriche qui englobât Cracovie que la Russie, et l'Autriche elle-même adopta ce moyen d'incorporation.

Les négociations suivies à ce sujet arrivèrent déjà au moins à Berlin, à un résultat complet et décisif. Le moment de l'incorporation seul, c'est-à-dire le fait à accomplir fut renvoyé à une époque ultérieure et cela à cause des raisons suivantes.

Le cabinet de Berlin jugeant utile de communiquer au cabinet français le résultat des négociations et la décision prise, adressa vers la fin du mois de mai une lettre confidentielle à M. Guizot, note que ce ministre reçut au commencement de juin par l'intermédiaire de M. le ministre de Prusse à Paris.

Cette note confidentielle partie de M. le général baron de Canitz, ministre des affaires étrangères à Berlin, reçut une prompt réponse de M. Guizot qui faisait ressortir dans sa dépêche au cabinet de Berlin, la convenance politique d'ajourner le projet d'incorporation de Cracovie jusqu'à la fin des élections en France.

Le cabinet prussien acquiesça à cette proposition de M. Guizot dictée par un esprit de prudence conservatrice.

M. de Metternich reçut de la part de M. Guizot une note conçue dans le même sens et accueillie de la même façon.

Nouvelles étrangères.

ALLEMAGNE. — DU MEIN, 4 décembre. — Des sommes considérables ont été mises à la disposition du fils de Don Carlos, et le concours de l'Angleterre lui a été promis s'il voulait insister à donner à l'Espagne des institutions conformes à l'esprit du siècle. Les négociations sur cet objet important sont commencées. Les représentations du gouvernement français tendant à empêcher les enrôlements que le prétendant fait en Angleterre, sont non-seulement demeurées sans résultat, mais ont été même accueillies d'une manière très-hautaine. Les cours d'Italie montrent le plus d'ardeur à soutenir les prétentions légitimistes. On acquiert de plus en plus la conviction que le voyage de l'empereur de Russie en Italie, a eu un but profond, car dès cette époque il était déjà question du mariage du duc de Bordeaux. On regarde la diplomatie française comme mal informée.

— Les malles de Bordeaux et de Calais, la première apportant les nouvelles d'Espagne, l'autre les nouvelles d'Angleterre n'étaient pas arrivées à Paris au départ du courrier.

ALLEMAGNE. — VILLES LIBRES. FRANCFORT, 9 décembre. — La nouvelle donnée par les feuilles anglaises, que le duc et la duchesse de Bordeaux avaient été invités par lord Palmerston à se rendre pour toujours en Angleterre, n'est probablement qu'une simple supposition de ce que le ministre des affaires étrangères serait tenté de faire dans des circonstances données. Les dernières lettres de Vienne ne font pas mention que le duc de Bordeaux aurait reçu une pareille invitation. Une autre version d'après laquelle le prétendant français se fixera à l'avenir à Trèves, est probablement aussi controuvée. Tout ce qu'on sait en ce moment des projets de voyage de S. A. R., c'est qu'elle visitera ce printemps ou l'été prochain Venise, pour rencontrer Madame la duchesse de Berry, et elles se rendront de là à Modène. (Gazette de Carlsruhe).

PRUSSE. — BERLIN, 9 décembre. — La note que M. Guizot a envoyée aux cabinets de Berlin, de Vienne et de Saint-Petersbourg, est, dit-on, conçue en termes très-modérés, et ne parle ni d'un abandon des traités de Vienne, ni du rétablissement des fortifications d'Huningue. Ainsi la diplomatie serait parvenue à terminer cette grave affaire sans coup férir. (Correspondant de Hambourg).

— Le Mercure de Souabe publie les lignes suivantes, sous la rubrique de Pesth (Hongrie) 3 décembre : « Nous avons à déplorer quelques grandes faillites et entr'autres celle de la maison Robitschek, dont le passif s'élève, dit-on, à 600,000 florins (1,500,000 francs). »

ANGLETERRE. LONDRES, 12 décembre. CÉRÉ, 4 heures. Consolidés : ouverts, 93 3/4 7/8 ; fermés 93 3/4. — Espagne :

Tastu a été douloureusement éprouvée par le malheur, et son style a revêtu ces teintes mélancoliques qui voilent l'âme au jour des déceptions.

VENT PRINTANIER.

Quand vient cette heure où le jour qui se lève
Aux affligés rend le repos plus doux,
Vent printanier qui troublez mon beau rêve
Pourquoi m'éveillez-vous?

Les biens perdus, dont ma route est semée,
Près de mon cœur étaient réunis tous;
Vent printanier, je me sentais aimée
Pourquoi m'éveillez-vous?

Aux lieux divins d'où la peine est bannie,
Des voix du ciel chantaient : « Viens avec nous ! »
Vent printanier, ma tâche était finie
Pourquoi m'éveillez-vous?

Je reposais sous les fleurs et la mousse
Où la douleur va pleurer à genoux;
Vent printanier, ma couche était si douce
Pourquoi m'éveillez-vous?

Au milieu des préoccupations stériles de notre époque; quand décembre jette sur tout son monotone lincol de neige; qu'à défaut des bénédictions du peuple, d'immondes panaches de fumée s'élèvent vers un ciel d'étain, qui donc n'a pas envié ce repos suprême qu'invoque ici Mme Tastu? qui n'a pas cherché à se réfugier dans le sanctuaire de son ame, pour y abriter de purs souvenirs? hélas! ce monde délire si vite nos illusions, qu'on demande à la poésie des ailes pour aller, près de ceux qu'on aime, becqueter quelques miettes de consolation et d'amour.

actif, 26 1/4. — Hollandais : 4 0/10, 92 5/8, 2 1/2 0/10, 60 3/8. — Chemins de fer : Rouen, 35. Orléans, 49. Bâle, 9. Havre, 25 1/2. Boulogne, 2 3/8 perte. Vierzon, 3 1/4. Bordeaux, 2 1/8. Strasbourg, 3/4 perte. Nantes, 1/2 perte. Lyon, 1/8. Grand Nord de France, 10 1/8 3/8 1/8 1/4.

— Une correspondance de Vienne en date du 7 décembre, et adressée à la Gazette d'Augsbourg du 10, contient ce qui suit : « Je me hâte de vous communiquer l'importante nouvelle pour notre bourse, qu'aujourd'hui pour la première fois, l'état a acheté des actions de chemin de fer qui étaient cotées 92 et aussitôt on les a cotées 93 1/2 et les autres actions ont participé à ce mouvement ascensionnel.

— Nous apprenons que ces jours derniers, l'ambassadeur de France a présenté au cabinet britannique une note du cabinet des Tuileries, comme contenant une protestation contre la suppression de l'indépendance de la république de Cracovie. Cette note a, dit-on, une étendue de 80 à 90 pages; mais l'affaire n'y jouerait qu'un rôle secondaire. — La note se divise en deux parties : la première est une protestation en réponse à celle que lord Palmerston et les trois puissances du nord ont faite contre les mariages espagnols; la deuxième partie contient une protestation de la France contre l'annexion de Cracovie, mais sans menace de violer les traités de Vienne par voie de représailles. — D'après cela il est facile de voir que bien que la question de Cracovie soit le sujet en apparence de la note, le mariage Montpensier en forme l'objet principal, c'est-à-dire que les républiques polonaises peuvent être renversées selon le besoin du moment, mais que l'agrandissement et l'augmentation des richesses de la dynastie d'Orléans, est un objet sur lequel la cour des Tuileries est tellement susceptible, que pour le faire valoir, elle s'adresse aux talents bien reconnus de M. Guizot et à l'expérience de M. de St-Aulaire qui ne l'est pas moins. (Morning-Post).

— On croit que la reine tiendra un conseil privé le 19 de ce mois. On pense que dans ce conseil il sera déterminé l'époque de la réunion du parlement et qu'il sera publié une proclamation convoquant les deux chambres pour l'expédition des affaires publiques. (Sun.)

3^e édition du Sun. — GROUPES POUR L'IRLANDE. — Nous recevons à l'instant la nouvelle qu'il a été expédié cesoir un ordre à la Tour, par la direction de l'artillerie, pour qu'un détachement d'artillerie soit envoyé en Irlande. L'état alarmant de la situation de ce pays et la fréquente répétition des violences dans beaucoup de districts, justifient l'adoption des mesures immédiates et énergiques prises par le pouvoir exécutif pour la protection de la vie et la conservation de la paix. Les récits des provinces sont remplis de meurtres et de vols; et d'après l'effroyable famine qui pèse sur le peuple, il ne manque pas d'éléments d'excitation à l'insubordination.

DU MEIN, 6 décembre. — Les partisans du comte de Montemolin sont sur le point d'adresser, indépendamment d'un manifeste à la nation espagnole, un mémoire aux cours européennes pour leur démontrer comment des intrigues habilement ourdies de la France, avaient obtenu l'abdication de don Carlos. Ces intrigues auraient consisté en ce qu'un agent confidentiel d'un personnage très haut placé aurait fait accroire à don Carlos que le cabinet des Tuileries réaliserait le mariage entre le comte de Montemolin et la reine Isabelle. — A St-Petersbourg, on attendait de l'exécution de ce projet une pacification complète de l'Espagne, et le cabinet russe était, dans ce cas, disposé à reconnaître le gouvernement de la reine Isabelle. (Correspondant de Nuremberg.)

PRUSSE. BERLIN, 7 décembre. — Le bruit qui avait couru de la découverte d'un complot sur le Rhin était dénué de fondement. Les ambassadeurs ont envoyé de Paris des avertissements pressants à diverses cours pour leur faire part que des émissaires de la propagande étaient sur le point de visiter les provinces du Rhin et l'Allemagne centrale. (Correspondant de Nuremberg.)

Chronique locale.

La grève des ouvriers teinturiers touche à son terme : plusieurs maisons secondaires ont suivi l'exemple de la maison G..., et se sont entendues avec leurs ouvriers. — Ils sont immédiatement rentrés dans ces ateliers où l'ouvrage abonde. D'autres se sont rendus à Givors et à St-Etienne où les travaux n'ont pas cessé et ont reçu une très grande impulsion par suite des envois faits par des maisons de Lyon.

Quelques-uns des ateliers importants de teinturerie de Lyon seraient, dit-on, sur le point de s'entendre. — Des concessions mutuelles auraient été faites, grâce à l'intervention d'anciens maîtres teinturiers, choisis pour arbitres par les ouvriers. — La journée serait fixée à douze heures de travail effectif. Elle devrait commencer à cinq heures du matin et finir à huit heures du soir. — Trois heures seraient accordées pour les repas, ce qui réduit bien à douze heures de travail réel. Les heures supplémentaires seraient payées en sus. — L'ouvrier qui désirerait quitter l'atelier serait astreint à prévenir son maître huit jours d'avance. — Le maître devrait également prévenir huit jours d'avance, ou à son choix payer une somme de..... à titre d'indemnité.

Nous ne saurions trop approuver les concessions mutuelles faites de part et d'autre. Il est important que les travaux reprennent le plus tôt possible, et que la classe industrielle ne soit pas privée d'occupation dans ce moment. — Les commissions de Paris sont importantes, pressées, elles donneront un peu d'activité à notre fabrique, et nous savons tous combien il est important que les ouvriers occupés à la fabrication des étoffes de soie puissent travailler. Les salaires sont très minimes; il faut donc que la quantité supplée. — Toutes les denrées sont chères; les besoins sont grands. Que la grève cesse donc au plus tôt et leur permette de gagner le pain de leur famille.

Nous apprenons à l'instant que quelques-uns des ouvriers teinturiers qui avaient été arrêtés préventivement ont été mis en liberté, après avoir subi l'interrogatoire de M. le juge d'instruction.

M. Godemard, dont nous avons annoncé l'arrestation, et que la chambre du conseil avait refusé de mettre en liberté provisoire sous caution, a été également mis en liberté.

— Mardi matin, de dix à onze heures, un bateau, monté par plusieurs marins, après avoir brisé son gouvernail en franchissant le pont Nemours, a été entraîné à la dérive, et est allé se heurter contre la pile orientale du pont du Palais-de-Justice. Les avaries qu'il a éprouvées par suite de ce choc ont

Oh! dans sa large main laisse aller ta main blanche,
Gagnez en travaillant la robe du dimanche,
Et le feu de l'hiver. Tous deux bénis du ciel,
Vous pourrez conquérir votre pain dans vos veilles :
Les maisons d'ouvriers sont des ruches d'abeilles,
C'est avec le travail qu'on les remplit de miel.

ANAIS SEGALAS.

Quel gracieux coloris d'images! quel heureux mélange d'expressions! jamais morale ne fut revêtue de formes plus attrayantes, et ne s'insinua plus mollement dans le cœur humain.

Ce n'est pas qu'un Aristarque rigide ne pût trouver dans ce bel ensemble quelques négligences à signaler; mais ces légères imperfections ne sont-elles pas rachetées par des beautés du premier ordre? Et n'admire-t-on pas, avec moi, le trait final, si bien amené, et si remarquable de précision?

Mme Anaïs Segalas occupe un rang modeste dans la hiérarchie poétique du dix-neuvième siècle, mais ses efforts multipliés lui conquerront, sans doute, une place éminente dans l'avenir.

Le bibliophile Jacob, dont le nom seul est un éloge; M. Charles Didier, si avantageusement connu par le roman de Chavornay; M. de Pongerville, l'élegant traducteur du beau poème de Lucrèce; M. A. Bignan, tant de fois couronné par l'Académie française, ont bien voulu confier à ce frais recueil quelques pages intimes, détachées du livre du cœur. Ce dernier, surtout, a une épître charmante, qui rappelle dans certains passages la facture heureuse des vers de Boileau. Nous regrettons de ne pouvoir en dire autant du Retour en Italie de M. Eugène de Montlaur. Pour révéler son nom au monde littéraire, ce noble comte n'a rien trouvé de mieux que de composer des vers de dix syllabes, dont la césure arrive toujours au cinquième pied. L'innovation peut être fort originale, mais l'originalité qui ne s'adresse qu'à la forme, ne fait-elle pas supposer qu'on pêche par le fond?

Il y aurait bien encore une part d'éloges à accorder à MM. Antoni Deschamps, Alfred des Essarts, et Mme Louise Collet, mais nous terminerons cet aperçu rapide par la dernière création de Mme Amable Tastu, cette muse grave et triste, dont le luth réveille tant de sympathie. Mme Amable

tache dans l'esprit, qui le rend taciturne : il est miné par une source mélancolique.

Maintenant, voici le mot du prodige. Le directeur d'un de nos théâtres a loué dernièrement un appartement dans une maison de la rue Montmartre avec le dessein d'y percer une porte qui donnât juste dans le cabinet de sa direction, car la maison et le théâtre sont contigus l'un à l'autre. Il se fit donc autoriser par le propriétaire, et la porte fut pratiquée sans qu'on songeât le moins du monde à prévenir le concierge. La brèche faite, l'un des amis du directeur, M. P. S., vaudevilliste d'esprit, imagina de l'inaugurer par cette folie cabrionnesque. Il sortait de la maison et rentrait par le théâtre.

Puisse ces lignes arriver sous les yeux de la victime et contribuer à lui rendre un peu de sa sérénité!

La cour royale de Paris, présidée par M. le baron Séguier, a entendu la défense de Mlle Araldi contre M. Bocage, directeur du théâtre de l'Odéon, et contre M. Ponsard, auteur de la tragédie d'Agnès de Méranie.

M. Léon Duval s'est efforcé de démontrer, dans une habile et spirituelle plaidoirie, que le dédit stipulé de 50,000 francs ne s'appliquait pas seulement à l'engagement général conclu entre Mlle Araldi et le directeur du théâtre de l'Odéon, mais à la promesse qui lui était faite de lui donner le rôle d'Agnès de Méranie, à la condition qu'elle réussirait dans le rôle de Phèdre. Le succès qu'elle a obtenu ne saurait faire l'ombre d'un doute, puisque le manuscrit lui a été remis.

M. Ponsard a présenté quelques explications personnelles. Il a rendu hommage au talent de Mlle Araldi; mais convaincu, dès la première répétition, qu'elle ne pouvait jouer convenablement le rôle qui lui était destiné, il a dû le lui retirer.

La cour, conformément aux conclusions de M. Nouguière, avocat général, a infirmé le jugement dont il était appelé et débouté Mlle Araldi de sa demande contre M. Bocage et de son appel contre M. Ponsard, et l'a condamnée à tous les dépens de première instance et d'appel.

On écrit de St-Denis (île Bourbon) au Journal du Havre :

La reine des Hovas continue à nous fermer les ports de la côte est de Madagascar. Plusieurs tentatives ont été faites sous pavillons arabe et américain, mais sans succès. Elle a interdit, sous peine de mort, tout commerce avec les blancs, et les chefs de la côte connaissent trop bien l'impitoyable gouvernement d'Emyrne pour oser enfreindre cette loi. Un seul, le commandant hova, de Ténériffe, pour avoir délivré quelques sacs de riz, a été décapité par ordre de Ranavaloa.

Fonds Français et étrangers, au comptant.

Table with 2 columns: Bond types (e.g., 5 0/0, 5 1/2) and values/notes.

La bourse était très-ferme et les cours en hausse sur toutes les valeurs. L'article publié par le journal le Portefeuille paraît avoir rassuré les spéculateurs sur la portée de l'affaire de Cracovie, et il a déterminé beaucoup d'achats. On répondait de nouveau le bruit que la reine d'Espagne était enceinte. Les affaires

étaient surtout importantes sur les chemins de fer, pour lesquels on se prépare à la liquidation du 15. On n'avait pas reçu, à la clôture des affaires, l'estafette de Londres de samedi. Avant la bourse on était à 81. Le 5 0/0, qui avait fermé avant-hier à 81 05, a été un moment offert à 81 et a monté ensuite à 81 25, reste à 81 25. Le 5 0/0, qui était samedi à 118 25, a varié de 118 40 à 118 05, ferme à 118 65. Au comptant le 5 0/0 a monté de 40 c. à 118 80; le 5 0/0 de 15 c. à 81 05. Après la bourse on faisait 81 22 1/2. La banque de France a monté de 2 50 à 5 487 50; caisse Guin de 5 f. à 1250; comptoir d'annexion de 2 50 à 472 50; caisse hypothécaire sans variation à 520; obligations de la ville 1590; quatre canaux 1245; Vieille-Montagne 6200; hauts-fourneaux de Monceau 2200. Les romaines étaient sans variation 100; ducats ont monté de 5 c. à 102 55; l'emprunt du Piémont de 5 f. à 1175; Bologne 1840 de 118 à 100 5/8; celui de 1842 de 112 à 102 1/2; 4 1/2 0/0 de 118 à 97 7/8; 2 1/2 0/0 de 518 à 55 3/4.

Les actions du Nord ont monté de 5 f. à 651 25; Orléans de 1 25 à 1270; Rouen de 5 f. à 900; Bordeaux de 5 f. à 562 50; Lyon de 5 f. à 515; Strasbourg de 2 50 à 485; Nantes de 1 25 à 492 50; Bordeaux à Cette a fait 452 50 à 455; Versailles (R. G.) 261 25.

BULLETIN COMMERCIAL.

Marché de St-Laurent, du 12 décembre 1846.

Table with 5 columns: Denrées, Hect. vend., Bas prix, Pr. moyen, Haut prix. Lists items like Froment, Méteil, Seigle, etc.

Mercuriale officielle de Gray, — Du 5 au 12 décembre.

Table with 4 columns: Item, prem. qual., deuxième qual., trois. qual., prix moyen. Lists items like Froment, Seigle, Orge, etc.

12 décembre.—La navigation est à la veille d'être interrompue par la quantité de neige qui est tombée. On appréhende que le convoi de bateaux dont il était question la semaine dernière, ne puisse se rendre à destination. Les blés sont peu offerts depuis huit jours; leur cours est nominal, de 39 à 40 f. 0/0 kil. — Les avoines continuent d'arriver avec abondance, mais les prix restent fermes, 25 à 25, 25 0/0 kil.; et à l'hectol., 8, 75 à 9, 20. — Orge, 16, 25 à 17, 50 l'hectolitre.

PLACE DE COGNAC. Cours des Eaux-de-vie.

Table with 4 columns: Item, 1846 des Bois, sans futaille, 60 d. c., 85 à 88 fr. Lists items like Froment, Seigle, etc.

COURS DES VINS. Table with 2 columns: Wine types (Vins rouges et blancs, Vins rouges de 1846, etc.) and prices.

PLACE DE BORDEAUX. — 11 décembre 1846. Eau-de-vie de 1845, logée (l'hectolitre) 155 à 140 f. Vins rouges de 1846 120 à 150. Vins blancs d 255 à 240. Vins rouges de 1844 170 à 180 f. Vinaigre blanc à l'orléanaise, savoir : En barriques 190 à 200. En 112 d°

PLACE DE BÉZIERS. Cours des 5/6 l'hectolitre... 105 à 108. PLACE DE PARIS. 5/6 disponible... 127 à 130. PLACE DE LA ROCHELLE. Eau-de-vie disponible (sans futailles) 125 à 130.

PALAIS ENCHANTÉ. GALERIE DE L'ARGUE.

Les grandes soirées fantastiques de M. ROBIN ont lieu les jeudis et les dimanches. Les expériences sont variées. Le spectacle commence à sept heures et finit à dix heures.

Vu la courte durée du carnaval, les bals masqués commenceront au COLISEE le samedi 19 présent mois, et se succéderont sans interruption tous les samedis. L'orchestre, composé de quatre-vingts musiciens, sera dirigé par M. ROZET, deuxième chef d'orchestre du Grand-Théâtre. Les propriétaires de ce magnifique édifice n'ont reculé devant aucune dépense pour continuer d'obtenir à juste titre la faveur du public, et mettront leur établissement au premier rang de ceux qui ont existé jusqu'à ce jour.

La Société de l'Union agricole d'Afrique, qui vient d'obtenir du gouvernement la concession de 3059 hectares de terrain dans la plaine du Sig, province d'Oran, a établi ses bureaux à Lyon, rue Bourbon, 7.

DIX années de vogue toujours croissante ont placé la Pâte de George d'Epinal (Vosges), au premier rang des pectoraux. Tous les médecins qui la connaissent en prescrivent l'usage aux personnes atteintes de maladies de poitrine. Elle se vend moitié moins que les autres, par boîtes de 65 cent. et de 1 fr. 25 c., à Lyon, chez MM. Lardet, place de la Préfecture; Verget, place des Terreaux 15, et à la pharmacie des Célestins; à St-Etienne, Garnier-Martinot, rue de Foy; à Châlons-sur-Saône, Pourcher-Faivre, confiseur, Grande-Rue, 4, à Mâcon, Lacroix, pharmacien.

NOTA. — Une médaille d'honneur en argent a été décernée à M. George pour la supériorité de sa Pâte pectorale. Lyon, le 18 décembre. — Le Gérant, J. REYNIER. Imprimerie de J.-B. BAJAT, cours de Brocasse, 8.

L'ART DU LIQUORISTE

Mis à la portée de tout le monde, par J. DUMONT, ancien liquoriste, en vente chez l'auteur seulement, RUE DU PLAT, 7, A LYON.

Avec ce recueil de 250 recettes simples et éprouvées, l'auteur garantit que la personne la moins expérimentée peut fabriquer sans ustensiles les liqueurs de toutes qualités, l'absynthe, le kirch, le vermouth, le cognac, la Grande-Chartreuse, les vins de Champagne mousseux, de Bordeaux, d'Alicante de Madère, de Malaga, vin muscat de Frontignan, le Lacrima-christi, un vin de ménage et la bière à cinq centimes, les ratafias et liqueurs de ménage, vins de fruits, sirops, gelées, confitures, raisinés de fruits et de légumes, vinaigres et limonades gazeuses et autres articles très utiles.

JOSEPH PADUA LE BLANC,

ARTISTE GRAVEUR SUR PIERRES PRÉCIEUSES, Habitant de Pest (Hongrie). Dans son voyage à travers les capitales de l'Europe, le célèbre artiste vient d'arriver au sein de la grande agglomération Lyonnaise, où il se propose de demeurer quelque temps. Armoiries, emblèmes, chiffres, devises, portraits, etc., tout est gravé avec la plus grande perfection par le sieur Padua, qui a poussé en ses dernières limites l'art précieux de LA GLYPHIQUE. Protectrice des sciences et de l'industrie, la ville de Lyon accueillera, sans nul doute, l'habile ouvrier dont la présence dans nos murs sera, pour les amateurs, une bonne fortune. — Ses ateliers sont situés rue Thomassin, 30, au troisième, à côté du petit passage de l'Argue.

MAISON DE CONVALESCENCE ET DE SANTÉ tenue par Mad. MOLIZAY, née PERRAUD, ex-herboriste, et dirigée par le docteur BLANC, située au pont d'Euilly, lieu pittoresque, bois, prairies, salle d'ombrage, ruisseau traversant le clos, eau de source abondante. Les soins les plus exacts seront administrés par madame elle-même. S'adresser, pour les conditions, au magasin d'herboriste, rue de la Préfecture, 3, de midi à deux heures.

MALADIES SECRÈTES.

Guérison radicale des écoulements réputés incurables, remèdes gratuits si l'on n'est pas guéri en cinq ou dix jours, par la méthode de M. BERTRAND, pharmacien, à Lyon, place Bellecour, n° 12. Dépôt, à Paris, rue du Grand-Chantier, 7 — A Toulouse, rue Bonnefoi, 2. — A Toulouse, rue de l'Orme-Sec. — Le flacon entier, 5 FRANCS.

A louer pour cause de maladie, à la Noël ou à la St-Jean.

GRAND ATELIER

de serrurerie, comprenant trois doubles forges et les outils nécessaires; on vendrait lesdits outils en tout ou en partie, ou l'on céderait le local pour fabrique, entrepôts, etc. S'adresser à M. l'aux, place St-Nizier, 4, Lyon.

A VENDRE DANS LA VILLE Maison de campagne propice pour pensionnat, communauté ou habitation bourgeoise: clos de murs de deux hectares, beaucoup d'eau. — S'adresser place Saint-Nizier, 4.

A CÉDER, pour cause de santé, un demi-gros, D'ARTICLES DE SAINT-QUENTIN ET DE TARARE, situé dans l'un des meilleurs quartiers de la ville. — S'adresser, pour les renseignements, à M. ALLEGATIERE JEUNE, rue Quatre-Chapeaux, 11.

A VENDRE BONNE VOITURE pour un voyageur de commerce, hôtel Bayard, rue Tupin. (45)

FABRIQUE D'EAU GAZEUSE à vendre pour cause de santé. — S'adresser à M. Batia, avocat, rue de la Préfecture, 8, ou au bureau de la place St-Nizier, 4, Lyon. (49)

MAGASIN DES 25,000 ROBES, Quai St-Antoine, 18.

Le propriétaire de cette maison a l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir pour la saison d'hiver un grand choix d'indiennes, tissus, napolitaines, soies, satin-laine, alpaga et mérinos; forte partie de châles tartans, cravates et foulards. Il existe continuellement une exposition de 1,800 robes coupées d'avance, toutes différentes les unes des autres, marquées et étiquetées en chiffres connus. Les marchands obtiendront un escompte.

HOTEL D'AVIGNON, rue Mercière 56, au centre du commerce près des bateaux à vapeur du Rhône, des messageries du Midi et du chemin de fer. Cuisine bourgeoise, dîners à 1 f. 25 c. et à la carte.

AVIS AUX VOYAGEURS. On loue des chambres au jour et au mois. On peut sonner, le concierge ouvre à toute heure de la nuit.

LA GÈVE DES CHARPENTIERS. En 1845. Épisode de la crise sociale de l'époque. 1. vol. format Charpentier. Prix: 4 fr. 80 c.; par la poste, 2 francs. L'ORGANISATION DU TRAVAIL. PAR MATH. BRIANCOURT. Deuxième édition. Prix: 30 cent.; par la poste, 35 cent. L'ÉCONOMIE POLITIQUE. A l'usage des savants et des ignorants. PAR V. CONSIDÉRANT. Prix: 40 cent.; par la poste, 50 cent.

GUÉRISON DES MALADIES SECRÈTES. NOUVELLES ou ANCIENNES, Dartres, gales, rougeurs, goute, rhumatismes, ulcères, écoulements, pertes les plus rebelles, et toute écoule ou vice du sang et des humeurs. PAR LE SIROP DÉPURATIF VÉGÉTAL DE SAISEPAREILLE ET DE SÈNE. Extrait du Codex medicamentarius, approuvé par les Facultés de Médecine et de Pharm. Publié par ordre exprès du Gouvernement. Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières, et n'exige pas un régime trop austère. Prix: 5 fr. le flacon. S'adresser à LYON, A LA PHARMACIE Rue Palais-Grillet, 23.

Portrait en pied de Fourier. Gravé par C. AMATTA, d'après le tableau de GIGOUX. (50 centimètres sur 0 34). Épreuve d'artiste sepia, 40 fr.; au chine, 40 fr. Id. avec la lettre, sepia 35 fr., chine, 30 fr.; blanche, 24 fr. Id. après la lettre, sepia 15 fr.; chine, 15 fr.; blanche, 12 fr.